



Préambule

Le sport, doit rester une fête de l'humain et de la fraternité.

Retrouver l'esprit sportif

Le sport est porteur de hautes valeurs morales qui en font un moyen d'éducation exceptionnel et un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion de l'Homme.

L'esprit sportif, c'est aussi le respect des valeurs humaines qui doivent prévaloir en tout état de cause sur les enjeux de la compétition, enjeux économiques compris.

Ces valeurs sont :

- L'effort :

Le sport est d'abord un engagement personnel et une volonté de dépassement de soi, et une recherche d'excellence. La discipline physique est son exigence. L'ardeur combative et la volonté de vaincre en découlent, mais ne seront vertueuses qu'alliées à la maîtrise de soi et au respect de l'autre.

- La loyauté :

Le sport est un jeu défini par des règles, sans lesquelles il n'est pas de compétition sincère. Le respect absolu de la règle est la condition de l'égalité des chances entre les compétiteurs et peut, seul, garantir qu'à l'arrivée, le résultat se fonde uniquement sur la valeur. Le respect de la règle doit être recherché non seulement dans sa lettre, mais aussi dans son esprit : c'est la "déontologie" du sportif.

- Le respect :

Le sport est respect des autres, comme il est respect de soi-même et de son corps. Le joueur qui frappe un adversaire se frappe en réalité lui-même. Le sport n'est pas la guerre et l'adversaire n'est pas l'ennemi.

Le respect mutuel est la condition pour que la compétition élève l'homme, qu'il soit acteur ou spectateur, dans sa dignité, plutôt qu'elle ne révèle ses plus bas instincts.

Avoir l'esprit sportif, c'est essayer non seulement d'être un bon joueur, mais surtout un beau joueur, respectueux de la règle, de l'arbitre, de l'adversaire et des partenaires, modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite.

- La fête :

Le spectacle sportif est aussi une fête collective. La joie d'être ensemble, le sentiment d'appartenir à une même collectivité, les émotions partagées sont source d'une vraie jubilation. Il serait d'autant plus dommage de gâcher la fête par des comportements déplacés.

- La fraternité :

Le sport unit les hommes dans l'effort, quelles que soient leurs origines, leur niveau social, leurs opinions ou leurs croyances. Il est école de tolérance, de solidarité, et facteur de rapprochement humain. Il est aussi, dans un monde où les inégalités sont de plus en plus criantes, un formidable outil de promotion individuelle et d'intégration sociale.

- La solidarité :

L'esprit d'équipe est une composante essentielle de l'esprit sportif. La recherche des performances individuelles doit parfois s'effacer devant l'intérêt collectif. La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité même, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre. Le sport est aussi école de solidarité.



L'ÉDUCATEUR

L'éducateur est un des rouages fondamentaux du bon fonctionnement du football, et son action est **bénévole**.

Ses missions prioritaires restent l'éducation sportive des jeunes et/ou l'entraînement des adultes.

Son rôle et sa fonction s'avèrent incontournables et primordiales au sein du club.

Par conséquent, la fonction d'éducateur doit être occupée, par des personnes compétentes et qualifiées, ayant suivi autant que possible, une formation et obtenu un diplôme.

Dispositions communes à tous les Éducateurs

1. L'Éducateur de football a pour tâche la préparation à la pratique du football à tous les niveaux et sous tous ses aspects : préparation physique et athlétique, formation et entraînement technique et tactique, éducation morale et sociale du joueur, formation et direction des équipes, organisation de l'entraînement, préservation de l'intégrité physique des jeunes etc.

2. Pour cela il propose et définit avec le Président, le comité du club, le responsable technique, la politique générale du club : objectifs, moyens, organisation de l'entraînement des différentes équipes.

Il assure la préparation, la formation et la direction des équipes dont il a la charge. Il apporte, au sein du club, une animation permanente visant :

- à donner un complément de formation aux autres éducateurs du club placés sous son contrôle,
- à donner une information technique aux dirigeants,
- à susciter, parmi les membres actifs du club, des vocations d'éducateurs et d'arbitres.

3. Il doit également, en payant d'exemple, veiller à la bonne tenue des joueurs sur le terrain et hors du terrain.

4. Il rend compte, soit au président, soit au comité du club, ou au responsable technique de la bonne marche des équipes dont il a la charge, et **propose au Comité** les récompenses ou sanctions qu'il estime justifiées.

5. Il est responsable et comptable vis à vis du club des installations, du matériel et équipements mis à sa disposition et doit en prendre soin



Je suis éducateur bénévole à l'ESCO, je m'engage envers les enfants à :

- Respecter les règles, partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, dirigeants....
- Garantir l'éthique et l'équité sportive en refusant toutes formes de contestation, violence et tricherie.
- Etre exemplaire, sportif, loyal, fair-play et maître de moi en toutes circonstances.
- Servir d'exemple en évitant de crier, jurer, cracher, fumer, boire de l'alcool pendant la durée des entraînements et des matchs.
- Favoriser l'esprit de tolérance et de solidarité en visant l'épanouissement individuel et l'intégration sociale de chacun.
- Ecouter les jeunes et leur donner confiance tout en faisant preuve d'exigence et de tolérance.
- Respecter les caractéristiques physiologiques et psychologiques de la catégorie que j'entraîne.
- Animer un groupe de joueurs au travers d'exercices, de jeux, et de séances d'entraînement préparées à l'avance.

Je suis éducateur bénévole à l'ESCO, je m'engage envers le club à :

- ❖ Entretien avec les dirigeants et les autres éducateurs des relations saines et franches dans un esprit convivial et solidaire.
- ❖ Proposer mes services et répondre favorablement aux sollicitations d'actions ponctuelles (journée techniques, journée des débutants, réunions....)
- ❖ Respecter le matériel, les installations et les équipements et en être comptable vis à vis du club.
- ❖ M'engager au minimum 3 ans comme éducateur à l'ESCO

Je suis éducateur bénévole à l'ESCO, dans le cadre des engagements ci-dessus le club s'engage à :

- ✚ Me faciliter et financer la formation dispensée par le district utile au club et à ma catégorie (ces formations devront toujours être acceptées par le comité)
- ✚ Dans la mesure des disponibilités (financières, et de réapprovisionnement) à me fournir un équipement (short/chaussette/survettement/parka ...).
Jusqu'à 3 ans révolus de présence au club, l'équipement fourni appartient au club et en cas de départ avant les 3 ans, il devra être rendu en bon état.

« J'ai pris connaissance des 3 pages ci-jointes, j'en accepte la teneur et je m'engage à tout mettre en œuvre pour en respecter et faire respecter les termes. »

Fait à Echenevex le ___ . ___ . 20__

Pour le comité

L'éducateur : _____

Le président en exercice

Signature

Michel Folco

Groupe des : _____